

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Sainte-Florence

Projet de construction d'une micro-crèche

PROCÉDURE ADAPTÉE RESTREINTE

Section 1 : identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune de Sainte-Florence. Type de numéro national d'identification : SIRET. N° national d'identification : 21850212800018. Ville : Sainte-Florence. Code postal : 85140.

Section 2 : communication :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
Identifiant interne de la consultation : 0284C25AMOSEM.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : (chargé d'affaires) : Guillaume Trilles.

Adresse mail du contact : g.trilles@vendee-expansion.fr

N° téléphone du contact : 07 85 12 08 00.

Section 3 : procédure :

Type de procédure : procédure adaptée restreinte.

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : conditions/moyens de preuve : Les éléments suivants devront être fournis : pour l'architecte : l'attestation d'inscription à l'Ordre des architectes de l'année en cours.

Capacité économique et financière : conditions/moyens de preuve : Les éléments suivants devront être fournis : chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles/DC2 ou documents équivalents ; la preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité/attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.

Capacité technique et professionnelle : conditions/moyens de preuve : Les éléments suivants devront être fournis : preuve par tous moyens ; une déclaration indiquant les moyens humains généraux du candidat (effectifs, organigramme, CV...) ; la fiche récapitulative (format A3) de l'ensemble de l'équipe de maîtrise d'œuvre selon le modèle joint au dossier ; pour l'architecte : la présentation d'une liste de 5 principaux services en adéquation avec le projet (références) fournis ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle (preuve par tous moyens) ou tout autre élément équivalent permettant d'apprécier les capacités (selon diagramme fourni) ; pour le reste de l'équipe : les certificats de qualification professionnelle et/ou les principaux services fournis en adéquation avec le projet (références), ou, à défaut, tout autre élément permettant d'apprécier les capacités ; la ou les autorisation(s) d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) concepteur pour au moins un membre de l'équipe.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le pouvoir adjudicateur précise que les services fournis (références) il y a plus de trois ans seront également pris en compte dans le cadre de l'examen de la candidature.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 26 mars 2026 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : oui.

Si oui :

Nombre maximum de candidats : 3.

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre :

- 50 % : capacités professionnelles en adéquation avec le projet (au regard des références, de leurs qualités architecturales ou à défaut, des éléments équivalents) ;

- 50 % : capacités techniques, économiques et financières en adéquation avec le projet.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché :

Intitulé du marché : projet de construction d'une micro-crèche.

Code CPV principal : 71200000-0 (bâtiment).

Type de marché : services.

Description succincte du marché : projet de construction d'une micro-crèche.

Lieu principal d'exécution du marché : commune de Sainte-Florence.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots :

Marché alloti : non.

Section 6 : informations complémentaires :

Visite obligatoire : non.

Autres informations complémentaires :

Assistant à maîtrise d'ouvrage : Vendée Expansion - SEM, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 44 90 00.

Les variantes sont interdites.

Composition de l'équipe : la participation est réservée à une profession particulière. Dans sa candidature, le soumissionnaire devra disposer, a minima, des services d'un architecte DPLG ou HMNOP, habilité à la construction, ainsi que d'un BET fluides reconnu RGE étude.

Compétences requises : architecture, économie de la construction, structure, fluides, acoustique et OPC.

Il est précisé que le candidat peut se présenter en groupe ou de manière individuelle s'il possède l'intégralité des compétences requises.

Emploi

Seule l'indemnité légale

de licenciement peut être doublée

Seule l'indemnité légale de licenciement peut être doublée pour un salarié licencié pour inaptitude après une maladie ou un accident professionnels. La Cour de cassation a rejeté la demande de doublement d'une indemnité conventionnelle. Si l'indemnité conventionnelle représente au moins l'équivalent de l'indemnité légale doublée, le salarié ne peut pas réclamer davantage, sauf si le contrat de travail prévoit une solution plus avantageuse.

Les juges ont donné raison à un employeur contesté pour verser deux fois l'indemnité conventionnelle de licenciement. Le salarié avait été licencié pour impossibilité de reclassement, selon le médecin du travail, après trois ans d'arrêts de travail. (Cass. Soc. 20.11.2024, Z 23-14.949).

CA Les Sables d'Olonne Agglomération

Travaux de réhabilitation des ouvrages de défense contre la mer Promenade Wilson et remblai des Sables d'Olonne

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : identification de l'acheteur :

Nom complet de l'acheteur : CA Les Sables d'Olonne Agglomération. Numéro national d'identification : Siret : 20007116500167. Ville : Les Sables-d'Olonne. Code postal : 85100.

Groupe de commande : non.

Section 2 : communication :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 26A006.

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : Mme Carmen Perez.

Adresse mail du contact : carmen.perez@lsoagglo.fr

Numéro de téléphone du contact : 02 51 23 84 40.

Section 3 : procédure :

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : déclaration concernant le chiffre d'affaires global.

Capacité technique et professionnelle :

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels,

- une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique,

- une liste de 3 travaux en ouvrages similaires.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 25 mars 2026 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidat : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché :

Intitulé du marché : travaux de réhabilitation des ouvrages de défense contre la mer Promenade Wilson et remblai des Sables d'Olonne.

Code CPV principal : 45243000-2.

Type de marché : travaux.

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : terrassement.

Lieu principal d'exécution du marché : 85100.

Durée du marché (en mois) : 22.

Consultation à tranches : non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots :

Marché alloti : non.

Section 6 : informations complémentaires :

Visite obligatoire : non.

CA Les Sables d'Olonne Agglomération

Aréna Parc, aménagements des espaces publics Tranche 2

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : identification de l'acheteur :

Nom complet de l'acheteur : CA Les Sables d'Olonne Agglomération. Numéro national d'identification : Siret : 20007116500167. Ville : Les Sables-d'Olonne. Code postal : 85100.

Groupe de commande : non.

Section 2 : communication :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 2026A006.

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : Mme Carmen Perez.

Adresse mail du contact : carmen.perez@lsoagglo.fr

Numéro de téléphone du contact : 02 51 23 84 40.

Section 3 : procédure :

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Capacité technique et professionnelle :

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat,

- présentation d'une liste de travaux, de même type que ceux à effectuer dans le cadre de la présente consultation,

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : 23 mars 2026 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidat : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché :

Intitulé du marché : Arena Parc, aménagements des espaces publics - Tranche 2.

Code CPV principal : 45112710-5.

Type de marché : travaux.

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : terrassement.

Lieu principal d'exécution du marché : 85100.

Durée du marché (en mois) : 6.

Consultation à tranches : non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : Lots :

Marché alloti : oui.

Description du lot : voirie réseaux divers.

Code CPV principal : 45112500-0.

Estimation (en euros) de la valeur du lot (Hors Taxes) : 422 000 euros.

Lieu d'exécution du lot : 85100.

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : terrassement.

Description du lot : aménagements paysagers.

Code CPV principal : 45112700-2.

Estimation (en euros) de la valeur du lot (Hors Taxes) : 387 000 euros.

Lieu d'exécution du lot : 85100.

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : espaces verts.

Section 6 : informations complémentaires :

Visite obligatoire : non.

A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par la négative, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

Avis d'attribution

marchés publics et privés



Réalisation d'audit énergétique sur le département de la Vendée (compris Ile d'Yeu) pour les années 2026 et 2027

AVIS D'ATTRIBUTION

Acheteur : Vendée Habitat, OPH de Vendée, CS 60045, 85002 La Roche-sur-Yon cedex.

Établissement public territorial - 7.

Personne habilitée à signer : M. le Directeur général.

Nom donné au contrat : accord-cadre avec émission de bon de commande pour la réalisation d'audit énergétique sur le département de la Vendée (compris Ile d'Yeu) pour les années 2026 et 2027.

Mise en concurrence parue dans le journal Ouest France : 22 octobre 2025.

Marché en date du : 23 février 2026.

Attributaires : lot unique.

Acceo, dont le siège social est situé à Rezé (44).

Montant minimum : 220 000 euros HT.

Montant maximum : 400 000 euros HT.

Forme de marché : accord-cadre avec émission de bons de commande passé en appel d'offres ouvert en application des dispositions fixées aux articles L.2124-1, L.2124-2, L.2125-1-1° de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique et aux articles R.2124-1, R.2124-2 1°, R.2161-2 à R.2161-5, R.2162-13, R.2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

Marché de prestations intellectuelles.

Date d'envoi à la publication : 3 mars 2026.

Avis administratifs

M. Jean-Marc DEBORD

Gérant

de la SARL POMPES FUNÈRES DE VENDÉE

214, avenue François Mitterrand

85340 LES SABLES-D'OLONNE

Extension

du funérarium de l'Île

AVIS AU PUBLIC

Le projet concerne l'extension du funérarium de l'Île situé sur la commune de l'Île-d'Olonne 1, rue des Ouvriers, parcelles cadastrées ZH n° 81 et n° 88. Actuellement le funérarium de l'Île comporte 3 salons funéraires, l'extension a pour but de créer 2 salons funéraires supplémentaires.

L'extension est décrite comme suit :

- création d'un quatrième salon de 33,36 m² et de sa chambre de recueillement attenante de 24,96 m²,

- création d'un cinquième salon de 29,53 m² et de sa chambre de recueillement attenante de 23,43 m²,

- un garage de 35,99 m² desservis par un couloir à l'abri des regards.

Chaque salon d'accueil aménagés de façon conviviale sera équipé d'une terrasse privative et individuelle, de toilettes PMR, d'un coin bibliothèque pour enfants, de fauteuils de canapés.

L'ouverture au public pour les visites est prévue tous les jours par la mise en place d'ouverture automatique par digicode.

La date d'ouverture prévisionnelle de la chambre funéraire est prévue été 2027.

Vie des sociétés

ESM ASSURANCES

Forme : SARL

Capital social : 1 000 euros

Siège social : 121, chemin des Halles

85300 CHALLANS

829 990 126 RCS de La Roche-sur-Yon

TRANSFERT

DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 février 2026, le gérant a décidé, à compter du 11 mars 2026, de transférer le siège social à 40, square François Chauveau, 85300 Challans.

Mention sera portée au RCS de La Roche-sur-Yon.

SELARL Me David GROSSIN

Notaire

106, route de La Roche-sur-Yon

85300 CHALLANS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Fabienne Rabaland-Charnet, notaire au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «David Grossin» titulaire d'un Office Notarial à Challans (Vendée), 106, route de La Roche-sur-Yon, le 27 février 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens